La réserve naturelle

Les trois groupes d'îles qui seront visitées par le Marion Dufresne sont toutes les 3 des réserves naturelles. Depuis le 5 juillet 2019, elles sont même inscrites comme bien marin et terrestre dans la liste du patrimoine mondiale de l'UNESCO.

Les missions de la réserve naturelle sont de connaître, préserver et sensibiliser. Pour protéger les plantes et les animaux, il y a même certaines îles dans lesquelles il est interdit d'aller et seuls quelques scientifiques en ont obtenu l'accès. Nous arriverons bientôt sur l'archipel de Crozet. L'îlot des Apôtres, l'île aux Cochons, l'île des Pingouins et l'île de l'Est sont interdites d'accès ; colorie les en rouge. L'île de la Possession est une réserve simple ; colorie la en vert. Compte les îles et donne le nombre d'entre elles qui sont protégées.